

SAINT-CLÉMENT-LES-PLACES ARTISANAT

La savonnerie d'Élise ne crée que des produits naturels

La savonnerie d'Élise a ouvert il y a quelques semaines. La jeune directrice compte profiter des fêtes de Noël pour faire connaître ses produits.

Élise Thevenin 33 ans, originaire de l'Ouest a débarqué dans la région lyonnaise en 2012 pour travailler dans la cartographie durant quatre ans. La jeune femme, titulaire d'un master géographie gestion risque naturel, a travaillé plusieurs années jusqu'au jour où elle a ressenti le besoin de changement. Elle a laissé son bureau pour une reconversion professionnelle.

En 2017 Élise suit une formation de savonnier qui la rassure et la conforte dans son choix. Motivée, elle constitue son dossier et suit une formation pour monter son projet. La savonnerie d'Élise a commencé il y a quelques semaines. Elle ne produit que des produits issus de l'agriculture biologique. Ses produits sont sains, biodégradables, non polluants et fabriqués sans huile de palme. Elle travaille avec son frère Benjamin Duffort apiculteur à Grenoble qui fournit le miel. Son conjoint gère la partie informa-



■ Pour Élise Thevenin : « La savonnerie c'est de la cuisine, on fait sa tambouille ». Photo DR

tique avec le site Internet. Un de ses objectifs est de travailler uniquement avec produits français et régionaux.

En travaillant ses plantes, Élise souhaite éviter les huiles essentielles, les produits sont teintés naturellement. La jeune femme

cultive de la verveine et d'autres plantes dans le sud et espère introduire davantage ses produits en élargissant sa production.

Élise fabrique environ 6 kg de savon par jour, qui devront sécher au minimum vingt jours. Il faut donc créer du stock pour

ZOOM

■ Les bons côtés du métier de savonnière

« C'est un métier agréable et valorisant, la liberté de gérer comme on le souhaite son emploi du temps, son entreprise, choisir ses produits c'est un réel plaisir. Si c'était à refaire je repartirais sans hésiter », explique la jeune femme. La savonnerie a fait son chemin très rapidement. « Le bouche-à-oreille m'a permis de me faire connaître assez vite, les marchés et les salons me permettent de rencontrer des clients mais aussi d'autres exposants c'est très enrichissant. »

■ Les projets

Les salons, les marchés et désormais les marchés de Noël, notamment celui de

Villeurbanne.

Actuellement, Élise travaille chez elle, à Saint-Clément-les-Places, dans une pièce aménagée. Avec son conjoint, ils souhaitent réaliser des travaux afin d'avoir un atelier plus adapté.

En 2019, Élise souhaite obtenir la mention "Nature et Progrès" qui garantit au consommateur un produit de qualité avec des valeurs très strictes.

Si la société se développe, Élise souhaiterait avoir un associé afin de se partager les différentes tâches (fabrication, animation, vente, etc.). Pour élargir sa clientèle, Élise a organisé des ateliers fabrication lors de cafés savon, à la bibliothèque dans les associations, etc.

les marchés et salons mais aussi pour les magasins dépôts. Ils sont actuellement trois à proposer les produits de la savonnerie, le nombre de dépôts sera augmenté prochainement.

De notre correspondant
Marina MIGNERY

PRATIQUE Les commandes se font sur Internet, <https://savonnerie-elise.com/> avec possibilité de livraison ou de venir récupérer ses produits à la savonnerie et rencontrer Élise, sur rendez-vous.
Contact : elise@gmail.com

SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE

Une éclaircie pour le cross de l'Usep

Si la perturbation neigeuse a, un temps, inquiété les organisateurs du cross scolaire de ce mardi, ils ont fait confiance à la météo annonçant une éclaircie pour l'après-midi. Ce fut le cas : les premières gouttes ne sont tombées qu'au moment où les écoles de Brussieu, Courzieu, Brullioles, Montrottier regagnaient leur car. Les enfants s'engagent dans un contrat avant la course, selon leur année de naissance. Ils doivent courir sur une distance donnée (1 800 m pour les élèves nés en 2008, 1 600 m pour ceux de 2009, 1 400 m pour les 2010). Le chronométrage leur donne un nombre de points auquel s'ajoutent des bonus si l'enfant respecte le contrat de son âge (deux points) ou s'engage dans la distance supérieure à celle de son âge (cinq points). Tous les points récoltés s'additionnent afin de calculer la moyenne de l'école.

Ce mardi, chacun a respecté son contrat : une victoire applaudie par tous, avant que les moyennes ne soient annoncées : 9,33 pour Courzieu, 10,02 pour Brussieu, 10,36 pour Montrottier et 11,04 pour Brullioles, qui remporte la coupe.

WEB + Retrouvez toutes les photos sur www.leprogres.fr



■ En route pour le départ de la course emmenée par l'un des organisateurs Olivier Thomas.

Photo Monique ALLIX-COURBOY